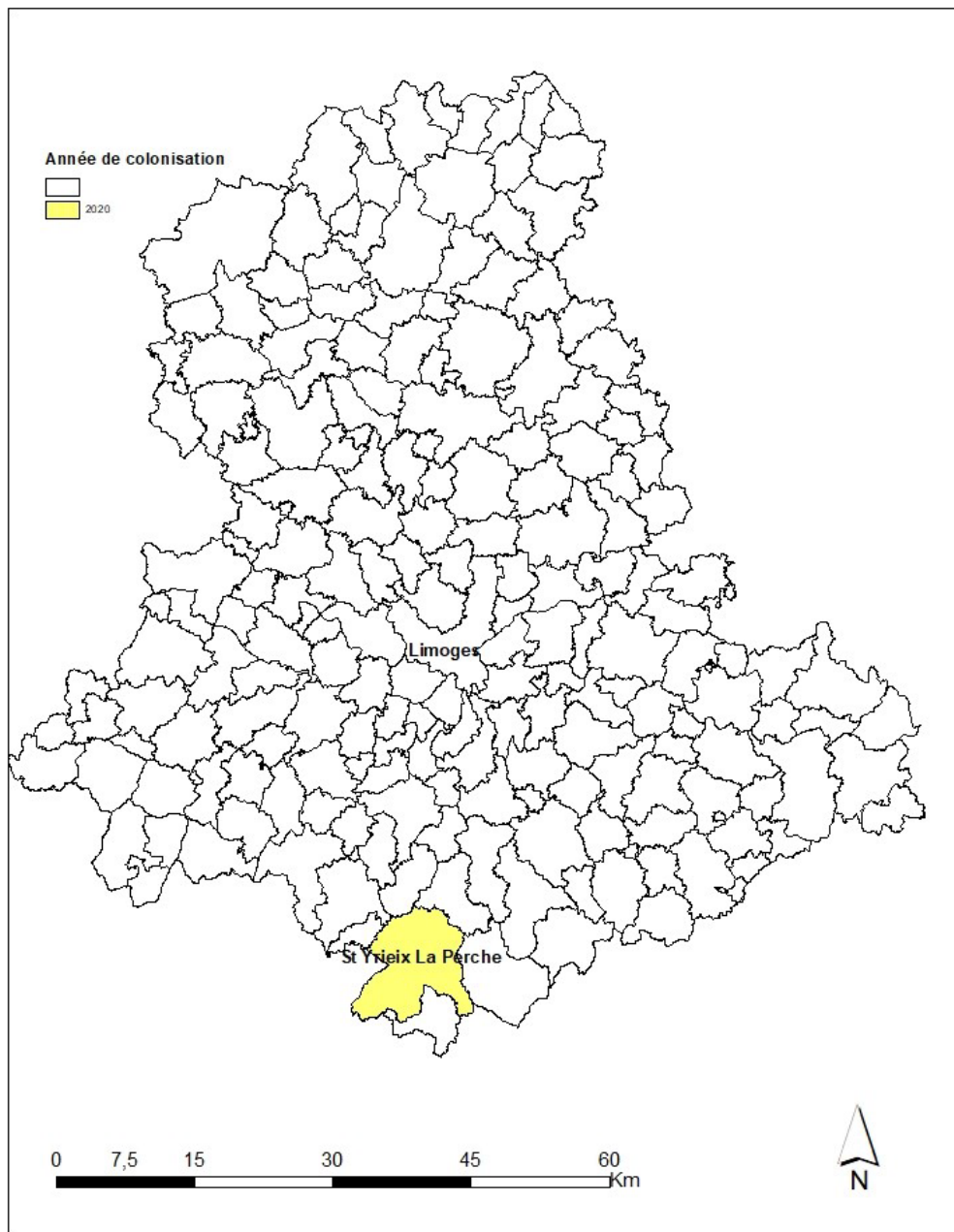




Point de situation dans la Haute-Vienne

Evolution de l'implantation du moustique tigre dans la Haute-Vienne

Depuis 2020, la Haute-Vienne est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur la commune de Saint Yrieix la Perche en août 2020.



CARTE HISTORIQUE DE COLONISATION DU DEPARTEMENT PAR AEDES ALBOPICTUS (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS/QUALYSE/LDA23)

Situation épidémiologique 2020-2021 dans le département de la Haute-Vienne (chiffres, source : Santé Publique France).

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Haute-Vienne, **3 cas de dengue ont été signalés (2 en 2020 et 1 en 2021)**. Ces cas ont donné lieu à **1 enquête entomologique** autour des lieux fréquentés par ces cas. La présence du moustique n'ayant pas été constatée sur ces sites, aucun traitement de lutte anti-vectorielle n'a été nécessaire.

L'année 2020 était la première année où des cas d'arboviroses étaient déclarés dans le département. Jusqu'en 2019, le risque était considéré comme nul en raison de l'absence de présence du moustique sur le territoire 87.

Comme elle l'a fait en 2020 et 2021, l'ARS assurera au printemps 2022 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses dans la Haute-Vienne

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Haute-Vienne, **Altopictus, Qalyse et LDA 23 sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché public passé avec l'ARS.

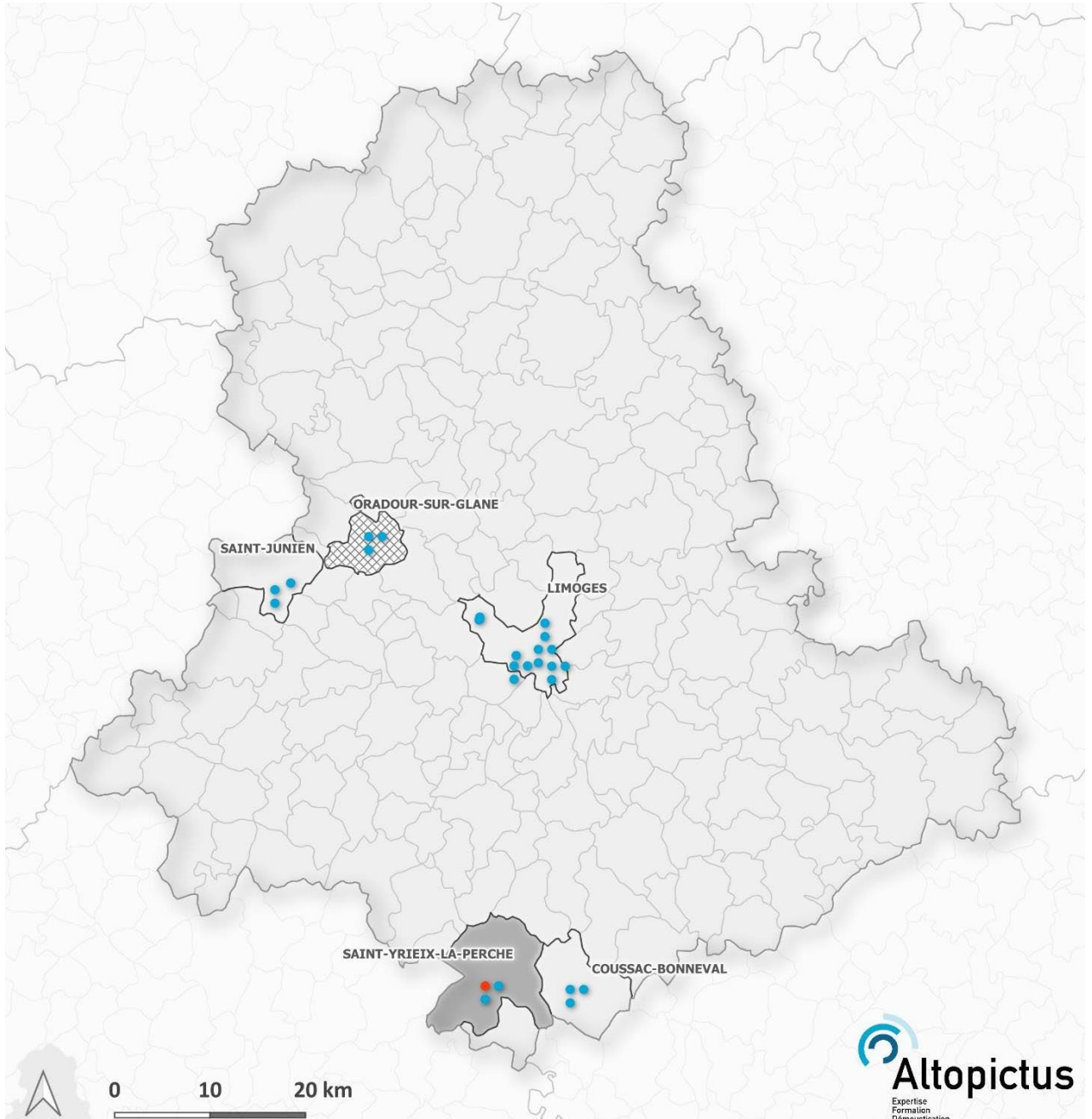
En Haute-Vienne, la surveillance en 2020 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 24 pièges pondoirs** par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, allant de mai à novembre et depuis 2021, le réseau est constitué de **27 pièges**, positionnés sur :

- 5 communes : Limoges, Saint Yrieix La Perche, Saint Junien, Oradour Sur Glane et Coussac Bonneval (3 pièges par commune, sauf pour Limoges avec 15 pièges) dont 4 établissements de santé sur ces communes : CHU de Limoges, polyclinique de Limoges site de Chénieux, CH de Saint Junien et CH de Saint Yrieix La Perche.

- 1 point d'entrée au sens du RSI (Règlement Sanitaire International) du département : l'aéroport de Limoges-Bellegarde (3 pièges).

- 1 site touristique : le centre de la mémoire et le village martyr d'Oradour Sur Glane.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Haute-Vienne



Résultats des relevés de pièges

- Piège pondoir négatif
- Piège pondoir positif
- Absence de donnée

Statut des communes

- Non colonisée par Ae. albopictus
- ▨ Détection ponctuelle d'Ae. albopictus
- Colonisée par Ae. albopictus
- Surveillée par pièges pondoirs

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (www.signalement-moustique.fr). Dans la Haute-Vienne, **18 signalements de particuliers** ont été investigués au cours de la saison 2020-2021.

3 enquêtes ont été réalisées à la suite soit de ces signalements soit suite à la positivité d'un piège sur les communes de **Saint Yrieix La Perche (le 11/08/2020) et Oradour sur Glane (le 12/08/2020 et le 30/08/2021)**.

À la suite de ces enquêtes, la commune de Saint Yrieix La Perche a été classée colonisée par *Aedes albopictus* en 2020.

En 2021, plusieurs actions ont été mises en place sur le territoire de la communauté de communes du pays de Saint Yrieix La Perche :

- Formation de référents communaux sur la communauté de communes par l'opérateur Altopictus,
- Réalisation d'un porte à porte chez les citoyens habitants le quartier infesté par le moustique tigre en binôme Altopictus/référent communal de Saint Yrieix La Perche,
- Réunion de sensibilisation des élus de la communauté de communes du pays de Saint Yrieix.

Pour 2022, deux actions sont en cours de programmation en début de saison afin de sensibiliser la population sur le moustique tigre pour les communes d'Oradour sur Glane et la communauté de communes du pays de Saint Yrieix.

Chiffres clés sur les enjeux et la situation dans la Haute-Vienne

Surveillance du moustique dans la Haute-Vienne en 2020 :

- **27 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **18 signalements citoyens** reçus et expertisés au cours des saisons 2020 et 2021, via la veille citoyenne
- **3 enquêtes** réalisées sur les communes de Saint Yrieix La Perche et Oradour sur Glane
- **1 nouvelle commune colonisée en 2020 : Saint Yrieix La Perche**

Surveillance épidémiologique dans la Haute-Vienne en 2020 et 2021 :

- **3 cas importés** de Dengue déclarés en 2020 et 2021
- **1 enquête** réalisé sur les lieux fréquentés par les cas, n'ayant pas révélé la présence du moustique et donc pas nécessité de traitement.

Perspectives 2022 :

- Maintien de la surveillance du moustique sur le département 87 ;
- Sensibilisation de la population avec 2 actions en cours de programmation :
 - l'une à Oradour sur Glane : **réunion de sensibilisation sur ce thème émergent du moustique tigre**,
 - l'autre sur la communauté de communes du pays de Saint Yrieix : **conseil et accompagnement** de la collectivité de Saint Yrieix La Perche (le moustique y étant implanté) dans la **mise en œuvre d'actions de mobilisation sociale**. L'objectif est bien d'informer les habitants de la problématique du moustique tigre et des gestes à adopter pour essayer de limiter sa propagation. Le reste de la communauté de communes n'étant pas infestée à ce jour, l'objectif sera d'inviter la population de ces communes à signaler la présence du moustique dès suspicion.

**Situation et lutte
contre le moustique tigre
Dans la Haute-Vienne**



**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**



et passez le message à votre voisin !

Contact presse

**Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr